

ACTUALITÉS

Présentation 2023	P.1
Prévision Météorologique	P.3
Ravageurs	P.4
Maladies	P.5
SORE	P.6

P RESENTATION 2023

• La surveillance biologique du territoire

Objectifs

Les objectifs de la surveillance biologique du territoire (SBT) sont divers :

- suivi de l'état sanitaire des cultures
- élaboration d'une analyse de risque afin d'alimenter le bulletin de santé du végétal

- veille des risques émergents
- détection des organismes nuisibles réglementaires
- détection des effets non intentionnels liés aux traitements des cultures.

• Le bulletin de santé du végétal (BSV)

Objectifs

Le BSV a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision via l'évaluation du risque global sur les différentes zones maraichères. Il ne peut cependant pas se substituer à une observation attentive des parcelles.

C'est un outil complémentaire aux préconisations ou informations dispensées par les techniciens et conseillers.

Dans tous les cas la décision finale appartient au maraicher et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque des parcelles !

Observations

Ce bulletin est élaboré dans le cadre d'un partenariat entre différentes structures professionnelles. Ces partenaires sont cités en fin de bulletin.

La rédaction est confiée à la chambre de région des Pays de la Loire appuyée par un groupe technique restreint.

La publication est assurée par la chambre de région des Pays de Loire et la supervision du dispositif global est assurée par la direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire / service régional de l'alimentation (DRAAF/SRAL).

Diffusion

Il sera mis en ligne sur les sites de la DRAAF des Pays de la Loire et de la chambre régionale (pour le recevoir dans vos boîtes mail [inscrivez-vous ici](#)).

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

UN RÉSEAU BASÉ SUR LA MOBILISATION DE TOUS

Si chacun des partenaires techniques contribue à la remontée d'infos venant du terrain (parcelles fixes pluriannuelles, parcelles repères, historiques de pression, ...), les maraichers ne sont pas en reste en transmettant régulièrement les observations de leurs parcelles améliorant ainsi la fiabilité du réseau et l'évaluation du risque transmise dans le BSV !



Chacun peut à son tour venir renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée, techniciens et viticulteurs, nous sommes tous concernés !

Vous pouvez participer en :

- nous transmettant vos relevés de piégeage,
- en signalant ponctuellement des faits marquants (climatiques, phénologiques, symptômes maladies ou ravageurs, adventices préoccupantes, problèmes physiologiques, ...), et en nous envoyant vos photos !
- en suivant chaque semaine une parcelle de référence ou un témoin non traité (même s'il n'est que temporaire !) (devenez observateur/observatrice)

En tant qu'observateur, vous avez accès à :

- des formations gratuites organisées dans le cadre du réseau dont la thématique est définie par les observateurs
- Des rencontres / bouts de champs entre observateurs organisée par l'animatrice
- Un réseau What's app pour partager vos photos et observations et échanger avec les autres membres du réseau
- Un appui technique pour la reconnaissance des ravageurs et maladies sur votre exploitation

Vous souhaitez devenir observateur pour la filière maraichage, contactez l'animatrice réseau : Claire NICOLAS, claire.nicolas@pl.chambagri.fr

PREVISION METEOROLOGIQUE

	Allonnes (49)			St Mathurin sur Loire (49)			Challans (85)			Chaillé-les-Marais (85)			St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)		
jeu. 18 janv. 2024		3°C / -1°C 12°C	0.8mm	2°C / -1°C 12°C	1mm	3°C / 0°C 9°C	0mm	5°C / 0°C 12°C	2.8mm	3°C / 0°C 8°C	0.1mm				
ven. 19 janv. 2024		-1°C / -4°C 4°C	0mm	-1°C / -3°C 4°C	0mm	0°C / -2°C 4°C	0mm	1°C / -2°C 5°C	0mm	0°C / -2°C 4°C	0mm				
sam. 20 janv. 2024		-1°C / -4°C 3°C	0mm	-2°C / -4°C 2°C	0mm	0°C / -4°C 5°C	0mm	0°C / -2°C 5°C	0mm	0°C / -4°C 5°C	0mm				
dim. 21 janv. 2024		4°C / -2°C 8°C	0mm	4°C / -2°C 9°C	0mm	9°C / 2°C 12°C	0.1mm	5°C / -1°C 10°C	0.5mm	8°C / 0°C 12°C	0.2mm				
lun. 22 janv. 2024		11°C / 9°C 15°C	7.3mm	11°C / 9°C 15°C	7.4mm	11°C / 9°C 13°C	7.1mm	12°C / 10°C 13°C	4.5mm	11°C / 8°C 14°C	7.7mm				
mar. 23 janv. 2024		13°C / 10°C 15°C	0.3mm	13°C / 10°C 15°C	0.3mm	12°C / 10°C 13°C	0.3mm	13°C / 12°C 14°C	0mm	13°C / 10°C 14°C	0mm				
mer. 24 janv. 2024		12°C / 11°C 14°C	0.3mm	12°C / 11°C 13°C	0.3mm	12°C / 10°C 13°C	0mm	13°C / 12°C 13°C	0mm	13°C / 11°C 14°C	0mm				

	La Planche (44)			Laval (53)			Le Mans (72)		
jeu. 18 janv. 2024		3°C / -1°C 7°C	0.7mm	2°C / -1°C 5°C	0mm	2°C / -1°C 5°C	4.1mm		
ven. 19 janv. 2024		0°C / -3°C 5°C	0mm	-2°C / -4°C 4°C	0mm	-2°C / -4°C 3°C	0mm		
sam. 20 janv. 2024		0°C / -3°C 4°C	0mm	-2°C / -5°C 2°C	0mm	-2°C / -5°C 2°C	0mm		
dim. 21 janv. 2024		6°C / -1°C 12°C	0.1mm	5°C / -3°C 11°C	0.4mm	3°C / -3°C 9°C	0.1mm		
lun. 22 janv. 2024		12°C / 10°C 14°C	5.7mm	11°C / 7°C 14°C	7.9mm	10°C / 7°C 14°C	12.7mm		
mar. 23 janv. 2024		13°C / 12°C 14°C	0mm	13°C / 9°C 14°C	1.2mm	13°C / 8°C 14°C	0.9mm		
mer. 24 janv. 2024		12°C / 12°C 13°C	0mm	10°C / 9°C 12°C	0mm	10°C / 9°C 13°C	0.6mm		

La fin de la semaine est marquée par des températures froides sur l'ensemble de la région. La semaine suivante devrait être marquée par des températures beaucoup plus douces favorables aux ravageurs et maladies. Des précipitations sont prévues lundi sur l'ensemble de la région.

RAVAGEURS

Mouches des cultures légumières

En parcelles d'oignon et de poireau, à Dénezé-sous-Doué (49), et en parcelle de poireau, à Saumur (49), aucune piqûre de **mouche mineuse du poireau** n'a été observée

Dans le 44, sur la culture de radis, mâche et jeunes pousses, on nous signale des dégâts de **mouche des semis**.

A Dénezé-sous-Doué (49), en parcelle de chou et de radis, et à Saumur (49), en parcelle de radis, aucune **mouche du chou** n'a été piégée en semaine 2.

Aucune **mouche de la carotte** n'a été piégée en semaine 2.

Puceron

Sur la culture de jeunes pousses, on nous signale la présence de **pucerons** dans le 44.

Méthodes alternatives



Les conditions climatiques de la semaine prochaine sont favorables au vol des mouches des cultures légumières. Pour lutter contre les mouches des cultures légumières, l'utilisation de filets est essentielle.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiologie, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

Comment suivre les vols de mouches des cultures légumières ?

Mouche de la carotte :

=> Plaques engluées jaunes (2 par parcelle) :

Observation de la mouche directement sur la plaque jaune, observation une fois par semaine

Mouche du chou et mouche des semis :

=> Bols jaunes (2 par parcelle) :

Identification à la loupe binoculaire, observation une fois par semaine

Mouche mineuse du poireau :

=> Plaques engluées jaunes (2 par parcelle) :

Observation de la mouche directement sur la plaque jaune, observation une fois par semaine

=> observation des piqûres de nutrition sur la culture

Vous souhaitez réaliser des suivis : contactez l'animatrice filière



MALADIES

Alliums

Maladies	Culture	Localisation	Observation
Botrytis	Oignon	Dénezé-sous-Doué (49)	15% des plantes
Rouille	Poireau	Dénezé-sous-Doué (49) et Saumur (49)	100% des plantes
Alternaria	Poireau	Dénezé-sous-Doué (49) et Saumur (49)	100% des plantes
Stemphylose	Poireau	Dénezé-sous-Doué (49)	20% des plantes

Brassicacées

En culture de radis, dans le 44, on nous signale la présence de **bactériose** et **mildiou**. La pression est moyenne.

En parcelle de radis, à Dénezé-sous-Doué (49) et Saumur (49), respectivement 30% et 77% des plantes présentent des symptômes de mildiou.

Sur la culture de chou, à Dénezé-sous-Doué (49), on nous signale la présence de **mycosphaerella** sur 15% des plantes.

En parcelle de radis, à Dénezé-sous-Doué (49), on nous signale la présence de **rouille blanche** sur 50% des plantes.



Pour l'ensemble des maladies des cultures légumières, le risque est fort et en augmentation la semaine prochaine au vu des conditions climatiques prévues.

Sous abri, pensez à aérer pour diminuer le risque.

Salade-Mâche-Epinard

Maladies	Cultures	Localisation	Observations
Phoma	Mâche	44	Présence
Rhizoctone	Mâche, Jeunes Pousses	44	Présence
Mildiou	Mâche, Jeunes Pousses	44	Présence
Dépérissement	Mâche	44	Présence
Bactériose	Mâche	Dénezé-sous-Doué (49)	5% des plantes
Botrytis	Laitue	85	Présence

SORE

PLANTES
DANGER

• Teigne de l'oranger, Faux carpocapse :

Cet insecte est supposé originaire de la région sub-saharienne de l'Afrique et est présent dans de nombreux états d'Afrique. Ce papillon a été intercepté à de nombreuses reprises aux points d'entrée de marchandises aux Etats-Unis et en Europe. En Europe par ailleurs ce papillon a été occasionnellement signalé par des lépidoptéristes en Hollande, Royaume Uni, Suisse mais les spécialistes estiment qu'il est peu probable que ces captures résultent de populations établies. *Thaumatotibia leucotreta* est un organisme de quarantaine de l'Union Européenne (UE) identifié comme constituant une priorité absolue à cause de l'impact économique, environnemental et social qu'il est susceptible d'engendrer s'il est introduit sur le territoire de l'UE.



Teigne de l'oranger - Crédit photo : Ephytia

Teigne de l'oranger, Faux carpocapse- *Thaumatotibia leucotreta*

Les adultes : la coloration des imagos varie du brun noir au brun orangé en passant par le gris. Les individus ont une envergure de 1.25 à 2 cm. L'aile postérieure des femelles est légèrement plus large que celle des mâles.

Les chenilles : les chenilles de dernier stade font environ 15mm de long et sont oranges roses.

Cycle biologique

Les œufs sont pondus à la surface des fruits. Une femelle peut pondre, individuellement, 100 à 250 œufs. Selon les températures le stade œuf dure 2 à 22 jours environ. Les larves nouvellement écloses creusent un trou d'environ 1mm de diamètre et pénètrent dans le fruit. Le point de pénétration peut alors présenter une décoloration. Plus les chenilles vont grossir et plus elles s'enfoncent dans le fruit. Selon les températures ce stade dure 12 à 67 jours en moyenne.

Une fois à maturité, les chenilles sortent du fruit et descendent jusqu'au sol en sécrétant à l'aide d'un fil de soie qu'elles sécrètent ou bien dans les anfractuosités de l'écorce. Une fois dans le sol, les chenilles se métamorphosent en puppe à l'intérieur d'un cocon de soie de couleur crème et de débris. Le stade puppe dure de 11 à 39 jours pour les femelles et 13 à 47 jours pour les mâles.

Les imagos ne sont actifs que pendant certaines parties de la nuit et demeurent inactifs le jour. Selon le sexe les adultes vivent de 15 à 70 jours. Plusieurs générations peuvent se succéder dans l'année.



Larve de Teigne de l'oranger - Crédit photo : Ephytia

Propagation

Les principaux moyens de déplacement et de dissémination de *T. leucotreta* vers des zones saines sont les échanges internationaux de fruits et de fleurs coupées (importations de produits frais ou dans les bagages des passagers) contenant des larves vivantes. L'importation de terre ou de milieu de culture, dans lesquels *T. leucotreta* pourrait se nymphoser, est interdite des pays tiers vers l'UE.

Localement, les adultes ne volent que sur de courtes distances pour atteindre une plante-hôte, s'accoupler et pondre ; par conséquent la dispersion sera limitée. Pendant les vols nocturnes d'accouplement, les mâles peuvent répondre aux femelles à plus d'un kilomètre de distance. La distance annuelle maximale de propagation de *T. leucotreta* est estimée à environ 1,5 km.

SORE



Plantes hôtes

Les plantes-hôtes les plus pertinentes sur le territoire de l'UE sont celles présentes dans les zones climatiques subtropicales et tempérées telles que : Citrus paradisi (pamplemousse), Citrus reticulata (mandarine), Citrus sinensis (orange), Gossypium hirsutum (coton), Zea mays (maïs), Persea americana (avocat), Psidium guajava (goyave), Prunus persica (pêche), Mangifera indica (mangue), Punica granatum (grenade) ; Des cultures horticoles et ornementales comme Rosa, Ricinus communis (ricin), Camellia japonica (Camélia), Capsicum annuum (poivron, piment), Phaseolus vulgaris (haricot), Solanum melongena (aubergine), Vitis vinifera (vigne) et ; Des arbres comme Quercus robur (chêne) et Olea europaea (olivier).

Répartition

La Réunion, Polynésie-française, Madagascar, Maurice

Dégâts

Pour les agrumes tous les stades de développement des fruits peuvent apparemment être attaqués. Les tissus autour du point de pénétration deviennent brun jaunâtre et peuvent présenter un affaissement. Souvent les fruits attaqués tôt dans leur développement chutent prématurément. Dans sa zone d'origine cet insecte peut être un ravageur important sur agrumes.

Pour aller plus loin

En cas de suspicion de détection, alerter sans délai Polleniz ou la DRAAF-SRAL PDL qui procéderont aux vérifications nécessaires à leur identification.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2024
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Claire NICOLAS, Chloé PASQUIER - CDRPDL-CDDL - claire.nicolas@pl.chambagri.fr, chloe.pasquier@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Coopérative Noirmoutier - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitric - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

